VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE **DEPARTEMENT DU DOUBS** ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet: JUSTICE ET POLICE - Circulation et stationnement -Réglementation de la circulation rue des Ecoussons, impasse n° 17 du 16 septembre au 15 octobre 2024.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER.

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route.

VU la demande de l'entreprise SNCTP afin de réaliser des travaux de terrassement pour la création d'un branchement électrique pour ENEDIS, rue des Ecoussons, impasse n° 17, du 16 septembre au 15 octobre 2024,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation.

ARRETE

ARTICLE 1 - Réglementation de la circulation

Du lundi 16 septembre 2024, 7 h 00 au mardi 15 octobre 2024, 17 h 00, la chaussée sera réduite et circulation sera réglementée par alternat manuel :

rue des Ecoussons : impasse du n° 17

ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation et d'interdiction qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

1 ex Arrêté du Maire

1 ex. Police Municipale

1 ex. Police

1 ex. DVEP

1 ex. Pompiers

1 ex. SNCTP 1 ex. Pôle Citoyennete PONTARLIER, le 12 septembre 2024

Pour le Maire et par délégation Le Conseiller Municipal délégyé

à la Citoyenneté,

Romuald VIVOT